

TRANSPORTS : Manche Îles express pénalisé par l'interdiction du Rif vers les Anglo-Normandes

Un décret paru au Journal officiel le 21 juin interdit le registre international français pour les navires desservant toutes les îles britanniques, dont les îles Anglo-Normandes. La compagnie MANCHE ILES EXPRESS/[COMPAGNIE MARITIME ANGLO-NORMANDE](#) / T : 02.33.61.08.88 risque d'en subir des conséquences puisque ses deux navires sont inscrits au registre Rif depuis une dizaine d'années. www.manche-iles.com